

Nouvelles internationales

question et il fallut
ble paru dans la
x de Frank Drake
rs. Cet astronome
s de notre galaxie

elles sont les trois
ent réalisées. La
ur l'envoi de mes-
siales. Il s'agit là
e en raison de la
d'une telle cap-
tune planète habi-
ist celui de Pion-
ngement à l'épo-
Aujourd'hui Pion-
er notre système
n 1987. Il faudra
l'années avant que
signe la première

contact est nette-
Pierre Kohler : il
rs d'autres étoiles.
eu le 16 novembre
ibo (Puerto-Rico).
minutes émis sur
dont la puissance
kW, a été envoyé
en direction de
contenant environ
n langage binaire
ulsion) était ana-
ues sur la plaque
tions humaines et
e d'une molécule

type de tentative
posé par Pierre
e, c'est-à-dire se
k Drake, déjà cité,
essai — qui devait
ures d'écoute en
et Epsilon Eridani.
opérations, tel le
nt les astronomes
ouvelles tentatives
pages 19 à 23 de

nc une éventuelle
nc des difficultés

de plusieurs ordres. Tout d'abord, il y a le choix des étoiles avec lesquelles le contact va être tenté. Ensuite, il nous faudra choisir une longueur d'onde d'émission ou d'écoute. Cette longueur d'onde se situera dans la gamme des ondes radio mais la nature nous impose certaines limites. La première vient du « bruit galactique », un mélange d'ondes venant de tous les coins de l'univers, qui oblige les chercheurs à travailler avec une fréquence supérieure à 300 MHz. D'autre part, la Terre elle-même émet toute une gamme d'ondes, principalement au-delà de 10 000 MHz. Les astronomes sont donc obligés de travailler dans une « fenêtre » de fréquences comprises entre 10^3 et 10^4 MHz. Cette limitation permet cependant l'envoi de 9 milliards de messages à des fréquences différentes.

Que choisir dans ce cas ? Certains proposent une fréquence de 1 400 MHz qui correspond à une longueur d'onde de 21 cm (émission de l'atome d'hydrogène). D'autres solutions restent possibles : la longueur d'onde de 18 cm (émission du radical OH) ou celle plus énergétique de 13 cm (émission de la molécule d'eau). Malgré ces choix raisonnés, il n'est pas du tout certain qu'ils soient les bons. D'autre part, il ne faut pas oublier que le rayonnement de la Terre est très faible : à une distance de 10 années-lumière, il est 100 millions de fois trop faible pour être détecté avec des moyens identiques à ceux que nous connaissons actuellement. Nous avons donc peu de chances de nous faire entendre de l'univers. Et c'est par ces paroles un peu pessimistes que Pierre Kohler devait terminer son exposé, vivement applaudi par le public.

Un grand débat public devait finalement clore ces deuxièmes journées d'information sur les OVNI de Poitiers. Une édition qui a beaucoup déçu les groupements présents, nous avons déjà expliqué pourquoi, mais dont le succès fut total au niveau de la participation : la salle de conférence fut souvent trop petite pour contenir le nombreux public. Il reste qu'un véritable congrès réunissant la plupart des chercheurs sérieux sur le phénomène OVNI n'a pas encore été tenu. Il serait pourtant le bienvenu car ces rencontres sont toujours positives et l'ufologie ne peut qu'en bénéficier. Ce sera peut-être pour l'an prochain.

Michel Bougard.

Un avion rencontre des OVNI dans le ciel de Mexico

Le cas développé ci-dessous est très intéressant, à tel point qu'un léger doute pourrait subsister : le témoin a-t-il réellement vu ce qu'il relate ? Le radar paraît le confirmer mais lors de l'enquête, il est apparu une fois de plus que dans certains milieux scientifiques ou techniques, il existe une réticence manifeste à reconnaître ce qu'une accumulation de faits tend à prouver.

Le témoin, M. Carlos Antonio de Los Santos Montiel, est un jeune homme de 23 ans. Pilote depuis 2 ans, il totalise 370 heures de vol effectif et 85 heures en simulateur. Il ne paraît pas au fait du phénomène OVNI, ne boit pas et ne fume pas. Il a le titre de pilote commercial et privé.

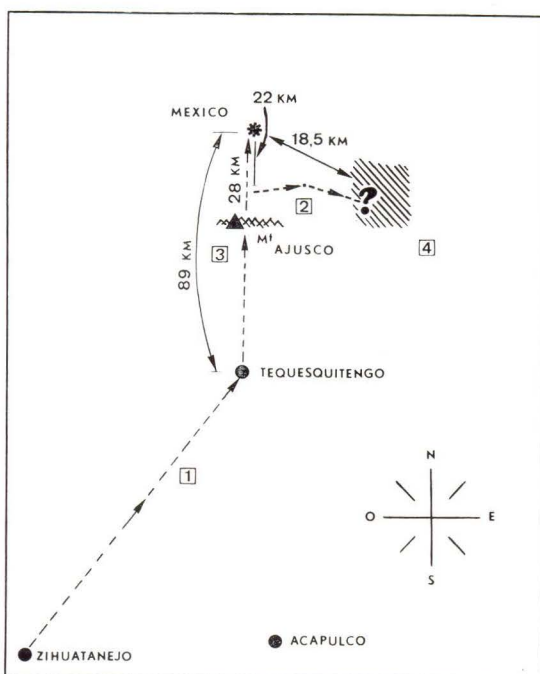
Le vendredi 2 mai 1975, M. Carlos Antonio met le cap sur Zihuatanejo, dans la province de Guerrero (Mexique). A bord de son Piper Aztec PA-24, monomoteur, il est accompagné de deux ingénieurs se rendant dans le complexe industriel de Lazaro Cardenas, ville sidérurgique du Michoacan. Il arrive à destination après un vol accompli à l'altitude de 4 200 mètres et décide de passer la nuit en ville car son appareil n'est pas équipé pour le vol de nuit. Le lendemain, samedi 3 mai, le mauvais temps l'oblige à naviguer aux instruments : V.O.R. (Very high frequency Omnidirectional Range) et A.D.F. (Automatic Directional Finder). Ce guidage automatique et électronique impose le survol de la radio-balise de Tequesquitengo pour poursuivre vers Mexico.

Il décolle donc seul vers 10 h 30 et s'engage dans le couloir aérien G 3 (Zihuatanejo - Tequesquitengo). Ce vol est sous contrôle A.D.F., car l'équipement V.O.R. est inopérant à grande distance. Afin d'éviter les nombreux nuages, il grimpe à une altitude de 4 300 mètres où il trouve un ciel pratiquement serein. Après la radio-balise, il descend quelque peu et garde ce nouveau niveau pour passer les Monts Ajusco avec une marge de sécurité suffisante. Après avoir franchi ces montagnes, le pilote change de cap et descend afin de se localiser visuellement. Ce faisant, il remarque un objet ayant la forme de deux assiettes accolées. Cet engin possède une coupole sur laquelle on remarque nettement un petit hublot. Cette coupole est surmontée d'une antenne. La couleur générale est gris souris; il n'y a pas de feux de position.

Se tournant brusquement vers l'autre bord, Carlos Antonio observe à 20 cm au-dessus de l'aile gau-

Figure 1

Plan des lieux : 1. trajet suivi par le Piper Aztec; 2. trajectoire supposée des OVNI; 3. zone « aveugle » au radar de Mexico; 4. zone de volcans.



che et à environ 1,50 m de lui, un engin identique au premier. « J'étais pétrifié », déclara ultérieurement le témoin, d'autant plus qu'un troisième engin se dirigeait à grande vitesse vers moi et paraissait devoir s'écraser en plein pare-brise. Heureusement, brisant sa trajectoire, il est passé sous l'avion en me donnant la fâcheuse impression de s'y coller. J'ai entendu un bruit bizarre et senti un choc : « il » m'avait heurté. J'ai réalisé qu'il essayait de me soulever, car je ne contrôlais plus l'appareil. J'ai tenté des mouvements de roulis pour cogner l'objet de gauche avec ma voilure, mais les commandes ne répondaient plus. Les instruments indiquant l'assiette de l'avion sont restés stables, mais je ne me rappelle pas si la boussole a eu une quelconque réaction. J'ai tenté de baisser le train d'atterrissage, mais les trappes sont restées closes. J'étais muet de terreur, j'ai pleuré, je ne savais que faire ».

Après ces quelques instants de panique, le pilote se mit en communication avec la tour de con-

trôle de Mexico où tous les appels de pilotes en vol sont enregistrés. Le dialogue suivant s'établit : **Carlos Antonio** : « Centro Mexico del Extra Bravo Extra Alpha Union — Mayday-Mayday-Mayday (1) ». **Tour de contrôle** : « Ici Mexico — à vous X.B.X. A.U. (2). (Pendant la réponse de la tour, le pilote répète deux fois son appel) ».

Mexico : « A vous — ici Mexico — répondez. » **C. Antonio** : « X.B.X.A.U. à tour Mexico — l'avion vole sous contrôle — je ne suis plus en mesure de contrôler le vol — il y a trois objets non identifiés qui volent autour de moi — l'un d'eux s'est précipité vers l'avion et s'est collé en dessous — le train d'atterrissage est bloqué — ma position s'établit sur le radial 004 du V.O.R. Tequesquintengo — l'avion est sous contrôle — je ne contrôle plus — Mexico, m'entendez-vous ? »

Mexico : « Nous vous entendons — donnez-nous votre position et la situation dans laquelle vous vous trouvez — nous avertissons les autorités ».

C. Antonio : « L'avion vole sous contrôle... » L'aéroport de Mexico fut immédiatement fermé et les vols prévus déviés sur des installations voisines. Pendant ce temps, les trois OVNI restèrent aux côtés du petit avion en le maintenant sous contrôle total. L'appel a été reçu à Mexico Central à 12 h 15, heure locale.

Les trois objets ont élevé le Piper de 15 000 pieds (4 950 m) à 15 500 pieds (5 115 m) et ralenti sa vitesse de 260 à 222 km/h. A la verticale du petit village de Talpan, l'engin de gauche s'éleva et survola un pic. Il fut immédiatement suivi par celui de droite. Ils disparurent tous deux vers la zone des volcans Popocatepetl et Iztaccihualt situés au sud-est de Mexico. Cette manœuvre a été signalée sur le champ à la tour. Parallèlement, le pilote récupérait le contrôle de son appareil. Il ne savait pas ce qu'était devenu le troisième objet. A l'aéroport, Ignacio Silva de la Mora, inspecteur et sommité en matière aéronautique est aussitôt prévenu.

A l'approche de Mexico, le pilote commande l'ouverture du train d'atterrissage, mais sans succès. Par huit fois, il survole la tour de l'aéroport « Benito Juárez », d'où est observée la manœuvre à l'aide de puissantes jumelles (3). Après une quarantaine de minutes d'efforts et grâce au système de secours dont l'avion est pourvu, le train s'abaisse enfin et Carlos Antonio peut se poser sur une piste herbeuse où l'attendent ambulance et pompiers. Il est alors 13 h 34. Le pilote est immédiatement conduit au dispensaire de l'aéro-

port où il subit un on le croyait ivre ou Gomez Literas qui a s'est révélé très sati Le 6 mai, Carlos Ant et Fernando Tellez P ter le Piper, un m pilote). Une boussole structures sans dév Dans la partie inférie visible est présente. reil ne semblent pas l'un, elle date d'avan

Le 7 mai, le capitai rano, chef inspecteu rait soumis à une n visite comporterait générale, psychiatriq de déterminer si les lement déroulés com est très intéressant avant cet examen m tion, étayant ses pro les que le manque d gnes, un évanouisse leurs — souligna-ti té ».

Les conclusions offi par le Dr Luis Amez le fait que le pilote dant un laps de ter veille à 20 h 15) et pieds, il a pu subi de sucre dans le sa poxie (manque d'oxy des visions chez le quêteur, M. Ferna une tierce personnal tal voisin qui décl mie combinée à une hallucinations, il fau temps d'au moins 24 De toute façon, il croire que le contri plan de vol nécessi s'il y avait eu un qu à bord d'un appare pilote est habitué à m) et il a passé l tations à ces nive Selon des rumeurs

1. « Mayday » est le signal universel de détresse.
2. X.B.X.A.U. = Extra Bravo Extra Alpha Union, l'indicatif de Carlos Antonio.
3. Il s'agit là d'une vérification classique lorsque les voyants de bord ne signalent pas un parfait blocage du train en position basse.

de pilotes en
vant s'établir:
Extra Bravo
Mayday (1)».
vous X.B.X.
our, le pilote

répondez. »
ico — l'avion
s en mesure
ets non iden-
n d'eux s'est
n dessous —
ma position
R. Tequesqui-
je ne con-
s ? »

donnez-nous
laquelle vous
autorités ».
trôle... »

ement fermé
installations
OVNI restè-
e maintenant
çu à Mexico

er de 15 000
m) et ralen-
verticale du
auche s'éleva
ent suivi par
deux vers la
Iztaccihualt
manœuvre à
parallèlement.
n appareil. Il
troisième ob-
de la Mora,
aéronautique

mmande l'ou-
sans succès.
éroport « Be-
manœuvre à
rès une qua-
râce au sys-
urvu, le train
aut se poser
nt ambulance
le pilote est
re de l'aéro-

port où il subit un examen médical complet car on le croyait ivre ou drogué. C'est le Dr Ernesto Gomez Literas qui a effectué cet examen, lequel s'est révélé très satisfaisant.

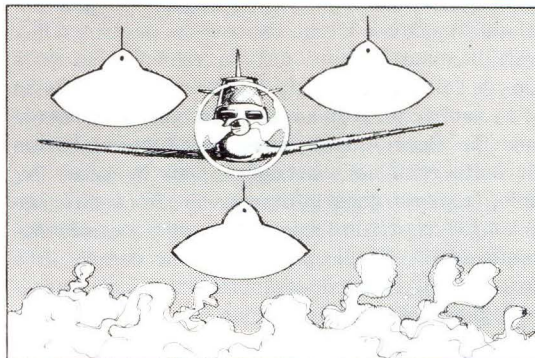
Le 6 mai, Carlos Antonio, Ignacio Silva de la Mora et Fernando Tellez Pareja, enquêteur, vont inspecter le Piper, un monomoteur triplace (plus le pilote). Une boussole fut approchée des superstructures sans déviation anormale de l'aiguille. Dans la partie inférieure de l'avion, une bosse très visible est présente. Les propriétaires de l'appareil ne semblent pas d'accord sur son origine. Pour l'un, elle date d'avant l'incident (4).

Le 7 mai, le capitaine Augusto Ramirez Altamirano, chef inspecteur, annonça que le témoin serait soumis à une nouvelle visite médicale. Cette visite comporterait des examens de médecine générale, psychiatrique et neurologique. Ceci afin de déterminer si les faits pouvaient s'être réellement déroulés comme décrits par le témoin. Il est très intéressant de souligner que ce capitaine, avant cet examen médical, parla d'une hallucination, émettant ses propos par des explications telles que le manque d'oxygène, le mal des montagnes, un évanouissement et un cauchemar. « D'ailleurs — souligna-t-il — les radars n'ont rien capté ».

Les conclusions officielles de l'examen effectué par le Dr Luis Amezcua Gonzalès précisent : « Vu le fait que le pilote n'a pas ingéré d'aliments pendant un laps de temps de 16 heures (depuis la veille à 20 h 15) et qu'il volait à plus de 10 000 pieds, il a pu subir une hypoglycémie (manque de sucre dans le sang) laquelle combinée à l'hypoxie (manque d'oxygène dans le sang) a provoqué des visions chez le témoin. » Peu convaincu, l'enquêteur, M. Fernando Tellez Pareja, consulta une tierce personne, l'infirmier chef d'un hôpital voisin qui déclara : « Pour qu'une hypoglycémie combinée à une hypoxie puisse provoquer des hallucinations, il faut nécessairement un laps de temps d'au moins 24 heures dans ces conditions ». De toute façon, il est parfaitement aberrant de croire que le contrôle au sol ait pu autoriser un plan de vol nécessitant des passages en altitude s'il y avait eu un quelconque danger pour un pilote à bord d'un appareil non pressurisé. De plus, ce pilote est habitué à l'altitude (Mexico est à 2 300 m) et il a passé la majeure partie de ses prestations à ces niveaux élevés.

Selon des rumeurs circulant le 8 mai dans l'aéro-

Figure 2
Reconstitution de l'accompagnement d'un Piper Aztec par trois OVNI. (D'après Stendek.)



port, le radar aurait détecté les OVNI. Un ingénieur, M. Enrique Mendez, directeur de la RAMSA (Radio Aeronautica Mexicana S.A.), affirmait en effet qu'un écho radar était apparu sur l'écran au moment des faits (5). Il ajoutait : « Au moment précis où le pilote signala le départ des engins, j'ai détecté un écho sur le radar. Je l'ai situé à 26 km de l'aéroport. Suivant un cap à l'est, il a décrit un virage à 270° et dans un rayon de 7,5 km, il s'est éloigné vers la zone des volcans à une vitesse estimée à 830 km/h. Cela ne pouvait pas être un avion, car le Piper était seul dans ce secteur. Bien que je ne puisse préciser ce que c'était, il est clair que cet écho a été provoqué par un corps solide en déplacement. »

Le radar d'approche et le radar terminal ont également détecté ce spot ainsi que le confirma un radariste qui était présent au moment des faits : « Tequesquitengo se trouve à 89 km de Mexico. L'avion fut détecté à 80 km, un seul écho; pas de contact radio. C'était le seul avion dans le secteur à 37 km au sud-est de la région des volcans. Le

4. Il est très regrettable qu'un technicien aéronautique n'ait pas pu inspecter cet appareil et faire vérifier les instruments de bord. Ceux-ci indiquant d'assez sensibles variations, il aurait été intéressant de les faire étalonner afin de déceler d'éventuels écarts enregistrés par après.
5. Bien souvent, les « détracteurs » des OVNI émettent leurs thèses sur le fait que les radars ne détectent que très rarement de tels objets. Bien qu'il existe cependant un certain nombre de ces cas, il serait bon que tous, détracteurs comme défenseurs, nous revoyions cette sorte de « preuve » d'un autre point de vue, car s'il en est bien une qui soit erronée, c'est celle de la notion d'écho radar. Effectivement, il existe un système électronique dénommé E.C.M. (Electronique Contre Mesure) qui équipe bien des appareils des armées modernes. Ce système tend à brouiller complètement l'onde émise par le radar et ce après l'avoir soigneusement analysée. Inutile dans ce cas d'attendre un écho en retour. Comme il est hautement probable qu'une technologie plus élaborée que la nôtre possède également un système analogue, la probabilité qu'un OVNI renvoie un écho radar doit être proche de zéro...

Mont Ajusco est légèrement à gauche du plan de vol de l'appareil. Il est impossible de dire s'il y avait plusieurs objets car ils étaient très près l'un de l'autre, et à cette distance, on ne détecte qu'un seul écho. A 28 km de l'aéroport, soit dans la zone du Mont Ajusco, nous avons perdu l'avion car cette zone est « aveugle » pour le radar. Par radio, le pilote nous informa avoir été aspiré jusqu'à 4 700 m et que l'avion était sous contrôle des objets depuis Tequesquintengo (soit depuis 10 à 15 minutes). Lorsqu'il nous informa avoir recouvré le contrôle de l'avion et que les objets l'avaient « descendu » jusqu'à une altitude de 4 600 m à la verticale du Mont Ajusco, nous avons détecté l'avion à 22 km au sud, ainsi qu'un autre écho à 18,5 km de l'avion et à 27 km au sud-est par rapport à nous. A cet endroit, l'écho fit une manœuvre de 270° vers la gauche dans un rayon de 6 à 7 km, et à une vitesse d'environ 900 km/h. C'est une chose incroyable car je ne connais aucun appareil capable de réaliser de telles performances. »

Le Dr Tous Colomé, consultant scientifique de STENDEK (6), s'est joint à cette enquête pour montrer combien les arguments invoqués par les médecins ayant examiné le témoin avaient peu de poids. Après avoir expliqué les troubles dus à l'altitude, le Dr Colomé rappelle que des alpinistes expérimentés peuvent atteindre des altitudes de 6 000, 7 000, voire 8 000 m, sans qu'aucune déficience mentale ne les affecte, pourvu que le séjour à semblable niveau soit bref. De plus certaines tribus indiennes vivent dans les Andes à 4 000 et 5 000 m, sans pour cela être taxées d'anomalies du comportement. Mais ce scientifique insiste surtout sur les points suivants :

1. le pilote réside habituellement à une altitude supérieure à 2 000 m ;
2. il est habitué à survoler le Mont Ajusco culminant à 3 840 m ;
3. les « troubles » ne se manifestèrent qu'après avoir franchi cette montagne, en entamant sa descente sur Mexico ;
4. il fut conscient des altérations de son système nerveux, se reprit immédiatement et fut capable d'effectuer une série de manœuvres ainsi que d'établir le contact radio avec la tour ;

6. Ce cas est extrait de *Cuarta Dimension* (revue argentine), n° 25, pp. 27-29, et de *Stendek*, n° 21, septembre 1975, pp. 16-28 (traduction de MM. Auvray et Stercq).
7. Voir à ce propos *Infoespace* n° 17, pp. 43-44.

5. ces différents points montrent que l'hallucination invoquée est très improbable.

Le médecin de l'aéroport maintint quant à lui que le pilote avait dû avoir de telles hallucinations mais bien évidemment il ne trouve pas d'explication à l'écho radar. Cette version est également défendue par le capitaine Augusto Ramirez, chef de la Première Région et de l'Inspection Aérienne de la Direction de l'Aéronautique. Par ailleurs, ce cas n'est pas sans rappeler l'aventure de l'hélicoptère de l'U.S. Army « aspiré » par un OVNI le 18 octobre 1973 (7).

Avant de conclure, il faut signaler que ce n'est pas la première fois que des OVNI se manifestent dans les parages de l'aéroport international « Benito Juarez » de Mexico. Le 2 juin 1973, vers 08 h 00 le radar de la tour de contrôle détectait un objet aérien dans les environs de l'aéroport. L'objet approchait à grande vitesse, supérieure en tout cas à celle d'un jet de ligne. Les trois hommes de service purent observer à l'œil nu une lueur violacée, très intense, arrivant du nord-est.

D'après Fernando Discua, superviseur de la tour de contrôle, l'engin ou objet non identifié fit un tour de 360°, sa vitesse étant de loin supérieure à celle d'un avion. Les communications radio s'interrompirent et les témoins, surpris, virent l'objet effectuer une série de grands cercles d'environ 15 km de diamètre. L'écho radar était très net et n'était certainement pas dû à un phénomène d'inversion de température, mais plutôt à la réflexion sur un corps métallique. L'objet se trouvait à environ 30 km de l'aéroport, à près de 3 000 mètres d'altitude. De nombreux habitants de Mexico, ainsi que deux pilotes qui prirent respectivement la piste à 08 h 12 et 08 h 19, observèrent également le phénomène lumineux.

Texte d'Anne-Marie Abrassart et
Alain Stercq.

Avis

A l'Athénée Royal d'Ottignies, le lundi 8 novembre à 20 h 00, Michel Bougard présentera notre conférence classique sur le phénomène OVNI.

L'aventure

3. Les réalisations

Projet Ozma

La première mise en œuvre ont été rappelés près de l'année 1960 à pas dire que des essais isolés n'avaient pas peut-être quelquefois. En 1899, l'ingénieur premier à comprendre utilisait l'utilisation de courant électrique puis son laboratoire signaux radio dont parurent inexplicable qu'il s'agissait naturelles en provient c'était au tour de récepteur installé s'année, des impulsions avaient faire penser gent. Parmi ces implications à celui de la or, c'est en 1899 é avait réussi à trans par radio à la distance 80 km. Et elle lui milieu d'une série sibles.

C'est peut-être ce responsable du Projet Frank Drake, à Portland et Tau Ceti, d'environ onze années. Le matériel utilisé principalement :

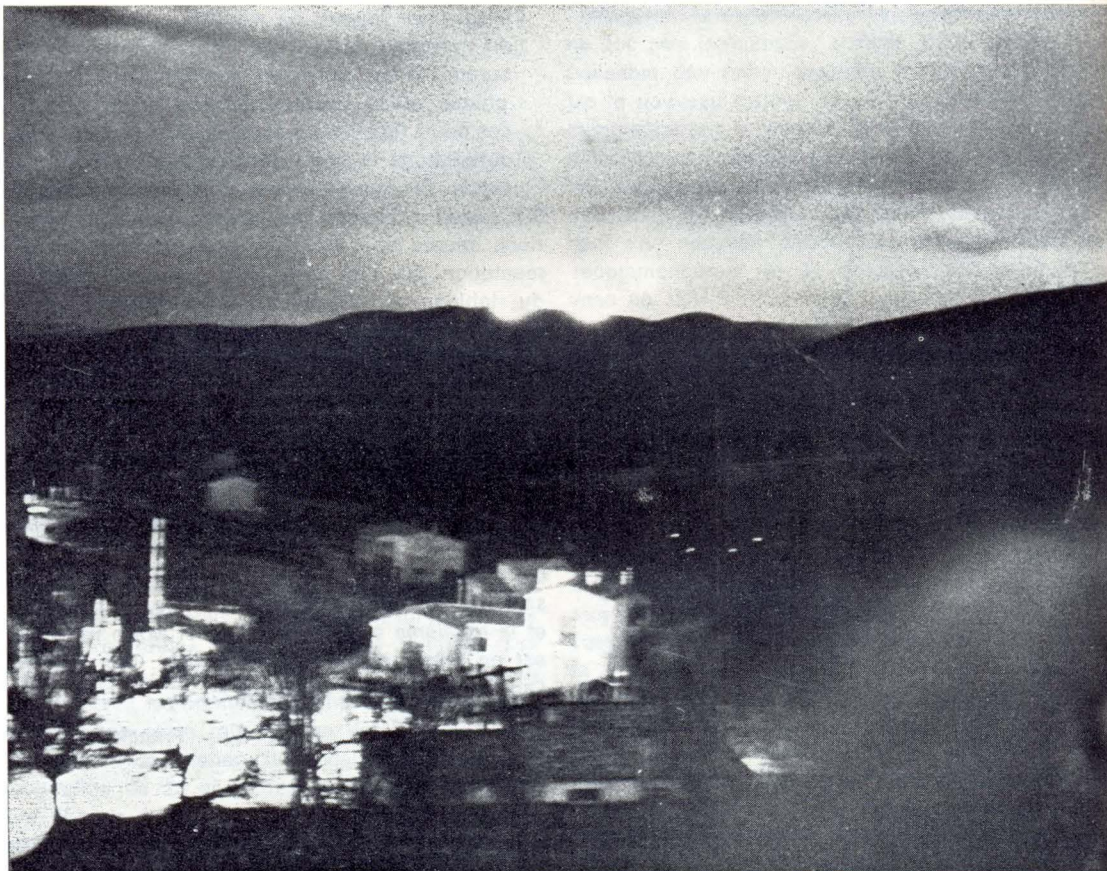
1. Le miroir radio mètre de l'observatoire
2. un set de récepteur conçu
3. deux antennes destinées à être dirigées seconde sur signal : ceci en vue signaux et d'effectuer fond dont nous différentielle de

Le prix de revient qui existait déjà à de 250 000 frs.

Le dossier photo d'inforespace

St-Vallier-de-Thiey, France, 7 janvier 1974

70



Cette série de cinq photographies fut prise par M. Didier Basset, astronome amateur, le 7 janvier 1974, à Saint-Vallier-de-Thiey, à 8 km au nord-ouest de Grasse (Alpes-Maritimes). Nous ne disposons malheureusement que de très peu de renseignements sur ces documents pourtant exceptionnels. C'est dans le n° 139 (mars-avril 1974) de la revue « Ciel et Espace », organe de l'Association Française d'Astronomie, dont M. D. Basset était membre du conseil à l'époque, que ces photographies furent publiées pour la première fois. Le témoin décrivait ainsi son observation :

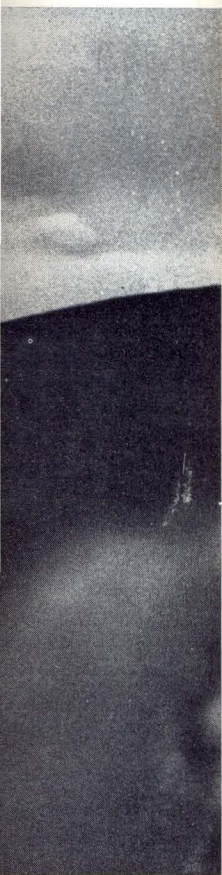
« Ce jour-là, à 20 h 45, alors que l'observation de la comète Kohoutek n'avait pu avoir lieu par la faute des nuages, je fus témoin d'un étrange phénomène. L'observation eut lieu à Saint-Vallier-de-Thiey, à 700 m d'altitude.

En effet, dans la direction plein ouest, je vis six objets très lumineux (l'éclat dépassant largement

celui de la planète Vénus) rapprochés et plus ou moins alignés les uns par rapport aux autres. De couleur jaune orangé, ils paraissaient immobiles. Cependant, par instant, l'éclat d'un des objets décroissait et même finissait parfois par disparaître puis réapparaître. C'est ainsi que par moment, leur nombre variait de un à six : l'éclat maximum de ces six objets était identique.

Au télescope, ils avaient la forme de disques bien limités, de couleur homogène soutenant environ une minute d'arc. Leur mouvement apparent était relativement lent, mais facilement décelable au-dessus de la cime des arbres. Certains objets disparaissaient derrière la colline (ce qui expliquait l'affaiblissement d'éclat à l'œil nu), puis revenaient. Les objets disparurent les uns après les autres à 21 h 00 précises. L'observation aura donc duré un quart d'heure. Trois semaines plus tard, la même observation a été faite dans les Yvelines

par M. Daniel Da...
Vers la même ép...
présentait son for...
les antennes de F...
terview du jeune...
son témoignage p...
ment 150 de mor...
l'aspect d'un disc...
on ne voyait aucu...
diamètre de l'obje...
situés à environ...
lumineuses avanç...
collines, mais à...
insensible. On ne...
ment qu'au gross...
Pour prendre les...
fort mistral. Néan...
clichés dont deu...
télescope 115/900.



approchés et plus
par rapport aux autres.
ils paraissaient immo-
uant, l'éclat d'un des
finissait parfois par
e. C'est ainsi que par
de un à six : l'éclat
était identique.

orme de disques bien
ne soutenant environ
vement apparent était
lement décelable au-
bres. Certains objets
colline (ce qui expli-
à l'œil nu), puis reve-
ent les uns après les
observation aura donc
s semaines plus tard,
ait dans les Yvelines



par M. Daniel Daubresse. »

Vers la même époque, Jean-Claude Bourret qui présentait son formidable dossier sur les OVNI sur les antennes de France-Inter, devait recueillir l'interview du jeune témoin. Ce dernier compléta son témoignage par ces mots : « Au grossissement 150 de mon télescope, les objets avaient l'aspect d'un disque jaune régulier, dans lequel on ne voyait aucun détail. On pouvait estimer le diamètre de l'objet à une minute d'arc. Ils étaient situés à environ 15 km de moi. Les six boules lumineuses avançaient lentement au-dessus des collines, mais à l'œil nu leur mouvement était insensible. On ne commençait à le percevoir nettement qu'au grossissement 36 de mon télescope. Pour prendre les photos, j'ai été gêné par un fort mistral. Néanmoins j'ai réussi à prendre cinq clichés dont deux sont corrects grâce à mon télescope 115/900. »

Nous ne pouvons vous donner davantage de renseignements sur ces clichés ou le type d'appareil (ouverture, temps de pose, etc.) utilisé, car quatre de nos lettres envoyées à divers services de la revue « Ciel et Espace » sont restées sans réponse. Nous osons espérer que ce silence n'est qu'un incident fortuit et qu'il n'a rien à voir avec le fait que la SOBEPS s'occupe d'étudier le phénomène OVNI, un sujet qui, on le sait, n'est pas en odeur de sainteté chez les astronomes. En tout cas, l'article de Didier Basset sur les photographies qu'il avait prises en janvier 1974 ne semble pas l'avoir obligé à quitter le « droit chemin », puisqu'il continue à collaborer à la revue « Ciel et Espace » et est même devenu responsable du « Courrier des lecteurs ». Un courrier à sens unique sans doute... Pour ce qui est de l'interprétation de ces taches lumineuses, il semble bien qu'aucune analyse des négatifs n'ait été menée à ce jour. La revue astro-

Etude et Recherche

Une propulsion magnétohydro-dynamique pour les OVNI

nomique citée plus haut profitait de cette publication de clichés d'OVNI pour évoquer rapidement (et surtout superficiellement) le problème. On y lisait, entre autres perles, sous la plume de Jean Lacroux, vice-président de l'Association Française d'Astronomie, que « les OVNI sont une nouvelle magie, une sorte de foi ; l'étude de ces objets insolites serait ainsi l'antidote à l'angoisse de notre humaine condition ». Il ajoutait, pour conclure « brillamment » : « Les OVNI sont ainsi psychanalytiquement nécessaires à notre époque tourmentée ». Les rédacteurs de la revue n'eurent cependant pas l'audace de contredire leur jeune collaborateur Didier Basset, puisque plus loin, on lisait que « pourtant, certains phénomènes restent inexplicables lorsqu'ils ont été observés par des gens dignes de foi et sérieux ». Enfin un peu de bon sens...

Relevons, pour terminer, cette explication proposée par Jacques Bergier, anti-soucoupiste convaincu : « Les taches lumineuses photographiées par M. Basset sont des réflexions de disques solaires dans des gouttes d'eau. Le fait que le soleil était couché depuis longtemps au moment de l'observation n'a pas d'importance étant donné qu'il y a des phénomènes de guide d'ondes dans l'atmosphère ». Nous ne commentons pas cette hypothèse (audacieuse), mais nous nous permettons de rappeler à Jacques Bergier qu'il y a certaines gouttes d'eau qui font déborder des vases. Dans le domaine des explications « bidons », la coupe est ici pleine...

Michel Bougard.

N'oubliez pas que les fêtes de fin d'année sont là et qu'un cadeau original est toujours le bienvenu :

à vos amis, relations ou parents

offrez donc un abonnement à Infoespace ...

Ils en seront certainement ravis et vous aurez en plus la satisfaction de nous avoir aidés à mieux faire connaître le phénomène OVNI. Retenez l'idée ...

Les pages qui vont suivre résument les travaux que Jean-Pierre Petit, physicien au C.N.R.S., et Maurice Viton, astronome, ont mené sur une nouvelle théorie de la propulsion des OVNI, la plus cohérente jusqu'à aujourd'hui et la seule qui ait été appuyée par des résultats expérimentaux. Ces pages sont extraites du dernier ouvrage de Jean-Claude Bourret, « Le nouveau défi des OVNI » édité aux Editions France-Empire et constituent l'essentiel de l'exposé de Jean-Pierre Petit lors des Deuxièmes Journées Internationales d'Information Publique sur les OVNI, en juin dernier à Poitiers.

1. La magnétohydrodynamique

Nous allons étudier, dans ce qui va suivre, des machines volantes qui seront basées exclusivement sur les principes de la mécanique classique. Les engins volants : avion, hélicoptère, fusée, se meuvent, se sustentent, parce qu'ils impriment continuellement un mouvement à un fluide, que cette masse soit défléchie par l'aile de l'avion, brassée par le rotor de l'hélicoptère ou éjectée par la tuyère de la fusée. Quel que soit le système en question, à chaque seconde, une masse Q de gaz se trouve accélérée à une vitesse V , ou plus exactement acquiert une quantité de vitesse V . Q est le débit-masse de fluide. Dans le cas de la fusée c'est le débit du gaz qui sort de la tuyère, accéléré à la vitesse V . Dans le cas de l'hélicoptère, c'est la masse d'air qui, à chaque seconde, traverse le disque du rotor.

Le principe de l'action et de la réaction nous dit que l'engin doit subir en contrepartie une force, égale et opposée à l'impulsion qu'il communique au fluide. Le débit étant Q , la vitesse induite V , cette force est tout simplement $Q \times V$. Comment cette force va-t-elle se concrétiser ? Dans le cas de la fusée, ou de l'aile de l'avion, ou de la pale de l'hélicoptère, ce sera très simple : un certain champ de pression règne sur toute la surface de l'appareil en contact avec le fluide, et la résultante de ces forces de pression F , n'est pas nulle. Cette résultante s'appelle la poussée.

La composante verticale de cette force s'appellera la portance. Si celle-ci est supérieure au poids de l'appareil, le vol deviendra possible. Nous allons envisager d'agir sur le fluide ambiant par voie électromagnétique, ceci en utilisant les forces de Lorentz.

Supposons qu'un courant électrique coule dans une ligne de force, sous la forme d'un élément fluide en intensité au des trois vecteurs appelle la règle. Je vous suggère de prendre une cuvette peu d'eau salée plus conductrice. La cuvette disposée à créer un courant point du liquide du centimètre, métalliques, en de manière subsiste entre centimètre. Ce à un générateur vingtaine de de quatre piles série). Un courant l'eau, allant cette règle de vont pomper visualiser cet une matière qu'un colorant par un accélérateur. Vous savez qu'une force en sement se transforme en électrique. Air l'eau entr position votre chant un gal des, constate la vitesse d'é du champ n de ce généra simplement V

C'est Faraday. Il utilisait comme d'eau saumâtre l'estuaire d'un tout simple. Avec ces de

Nos enquêtes

Septembre 1974 : dix observations en une soirée

C'est depuis plusieurs mois déjà que la parution de cet article avait été annoncée dans la revue et lors de la publication des témoignages de la mi-août 1974 dans le numéro 24, nous attirions l'attention des lecteurs en soulignant que ce millésime se distinguait par plusieurs observations qui émergeaient de l'ensemble des informations recueillies par le réseau d'enquêtes. En effet, grâce aux recherches assidues de cette équipe, on a pu établir qu'en l'espace d'un peu plus d'un semestre la Belgique avait connu à cinq reprises des survols qui toujours furent signalés par de très nombreux témoins répartis dans le pays en des lieux parfois très éloignés les uns des autres.

Rappelons brièvement ces différentes étapes : le premier survol eut lieu dans les environs de Nivelles et de La Louvière en début de soirée le samedi 2 mars ; le deuxième réunissait des témoignages principalement dans la région de Namur entre 20 et 24 heures le dimanche 14 avril ; le troisième passait grosso modo selon un axe nord-sud au-dessus de Charleroi dans la nuit du 20 au 21 avril ; le jeudi 15 août, le quatrième survol — nocturne lui aussi — concernait une fois encore la région calrolorégienne ainsi que la banlieue bruxelloise ; le cinquième enfin, celui que nous développerons dans ces colonnes, s'est produit durant la soirée du mardi 10 septembre (1). Nous avons été contraint d'en retarder la diffusion jusqu'ici car de nouveaux renseignements devaient encore nous parvenir tout récemment et il y a quelques semaines à peine nous menions les dernières enquêtes et procédions à d'ultimes contrôles et vérifications (2).

Dès le début des investigations la tâche des enquêteurs fut malaisée car à la lecture des journaux on pouvait croire qu'il régnait notamment dans la région de Charleroi une réelle obsession des OVNI, psychose que la presse elle-même contribuait à entretenir en publiant *ad libitum* les déclarations du premier quidam venu. Il convient toutefois d'ajouter que cette fièvre était malicieusement attisée par Jupiter qui à l'époque brillait de tous ses feux. Les articles des quotidiens locaux d'une part et le spectacle de l'étréscelante planète de l'autre suffirent à ébranler le

1. Les quatre premiers comptes rendus ont été respectivement publiés dans les revues 19, 20, 21 et 24.
2. Participèrent à ces recherches : Mme A.M. Abrassart ; Mlle A. Ashton ; MM. A. Abrassart, W. Breidenbach, M. Burteau, G. Caufriez, J. Etienne, G. Jaminet, L. Trappeniers et J.L. Vertongen.

En trente ans les monstrueux ordinateurs à lampes, sur lesquels on pouvait cuire des œufs au plat, sont devenus gros comme des boîtes d'allumettes. Ne sous-estimez pas l'époque où nous vivons. Tout va peut-être plus vite que vous ne le croyez. Le mois dernier, on a gagné un ordre de grandeur sur le temps de confinement des Tokamak. La température atteinte n'est plus que le tiers de la température d'ignition. Pourquoi pas, un jour, un Tokamak dans une boîte d'allumettes ?

Avec la fusion par laser, l'homme focalise des énergies sans cesse croissantes. Demain la fusion, après-demain... le trou noir ?

Qu'est-ce que l'espace où nous vivons ? Peut-être une membrane plus fragile que l'on ne le pense, et sur laquelle il suffira de peser. Quelque chose qui peut se plier, se tordre.

Si un jour le moteur à fusion fonctionne, ce sera un laser d'une puissance formidable, capable de focaliser ses 100 mégawatts en n'importe quel point du globe, à la vitesse de la lumière. Sachez que ce bel engin de mort violente est déjà en route dans de nombreux laboratoires. Eh oui ... Mais si la soucoupe terrestre vole un jour, ce sera peut-être un peu différent. Au lieu de prendre pied sur les planètes comme des soudards, en y plantant, fous d'orgueil, nos petits drapeaux imbéciles, peut-être partirons-nous vers d'autres mondes, sur ces caravelles du futur, avec, enfin, un peu d'amour dans nos bagages.

Jean-Pierre Petit.

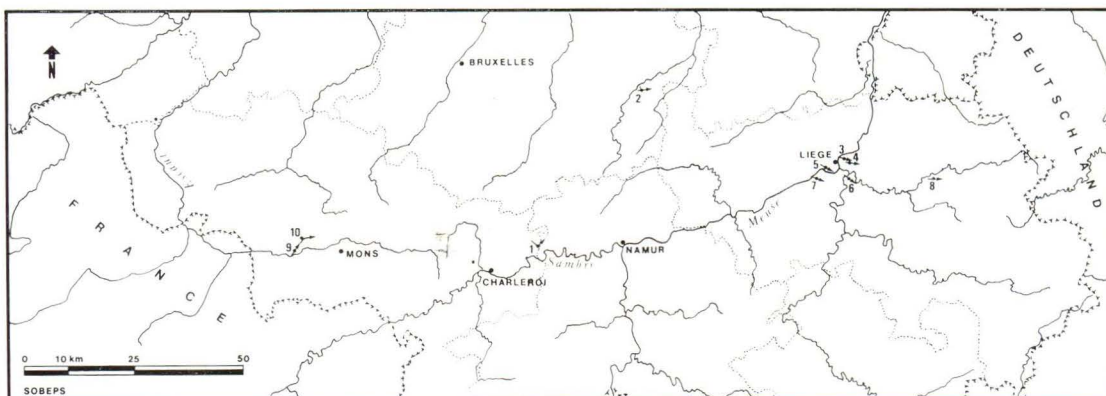
(Cet extrait a pu être reproduit grâce à l'aimable autorisation des Editions France-Empire).

Notre secrétariat est submergé de travail !

La SOBEPS recrute des bonnes volontés pour nous donner un coup de main. Même si vous ne pouvez nous offrir que quelques heures par mois, votre collaboration sera déjà précieuse.

Nous avons besoin d'aide pour les tâches suivantes : dactylographie, rédaction et expédition du courrier, tenue des fichiers, classement, etc.; ces travaux seront effectués au siège de la Société. Ecrivez nous un petit mot ou mieux, appelez nous au 523 60 13 ...

Répartition des observations du 10 septembre 1974 en Belgique.



robuste bon sens de plus d'un badaud. La Gendarmerie fut même appelée à la rescousse ! Que ce soit à Gerpinnes, Nalinnes, Gozée ou Trazegnies, aucune soucoupe volante n'est venue troubler la quiétude de ces localités, contrairement à ce qu'annonçaient les gros titres des journaux. Néanmoins, dans ce fatras de nouvelles étalées à la une, reconnaissons que l'une ou l'autre information devait se révéler plus authentique, telle cette observation faite dans la nuit du lundi 9 vers 1 heure du matin à Marcinelle et publiée dans l'édition du 11 de la « Nouvelle Gazette ». En un mot disons déjà que cette nuit-là M. Jean Wattiaux observa trois boules lumineuses disposées en triangle qui restèrent immobiles dans le ciel durant quatre bonnes minutes. Ce cas sera repris plus en détail dans un article ultérieur.

Le ciel du 10 septembre 1974

Coucher du Soleil à 19 h 09 et lever de la Lune à 23 h 59. Température située entre 7 et 10°, vent faible (0 à 18 km/h) et variable des secteurs est, sud et sud-ouest. Le ciel est en général bien dégagé et les étoiles sont visibles. Jupiter (magnitude : — 2,5) se lève à 18 h 58 et est la seule planète bien visible à l'œil nu durant la soirée. Renseignements obtenus à l'Institut d'Aéronomie Spatiale : vers 20 h 38, passage du satellite-ballon Pageos, trajectoire sud-nord; vers 21 h 47, passage de Salyut 3, trajectoire ouest-est (3).

Description des observations

1. Wanfercée-Baulet

D'emblée nous entamons la relation de cette dizaine de témoignages avec l'observation la plus

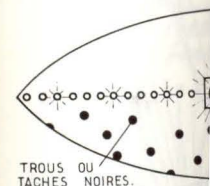
3. Rappelons qu'un décalage de quelques minutes peut parfois être constaté entre les éphémérides et les passages réels au-dessus de notre pays.

spectaculaire de la série. Wanfercée-Baulet, situé à 12 km au nord-est de Charleroi, est traversé au nord par l'autoroute de Wallonie tandis qu'au sud de la commune nous trouvons de nombreuses industries ainsi que d'anciens charbonnages et leurs sombres terrils. A quelques mètres de l'habitation des témoins passe la limite entre le Hainaut et la province de Namur.

Il commençait à faire nuit et les premières étoiles s'accrochaient à la voûte du ciel. Les témoins, deux jeunes garçons de 11 et 13 ans, roulaient à vélo non loin de leur maison. Le cadet qui était assis sur le porte-bagage attira soudain l'attention de son frère lorsqu'il aperçut, très bas sur l'horizon en direction du nord-ouest, les feux de ce qui lui semblait être un petit avion. Tous deux mirent pied à terre car très rapidement ils se rendirent compte qu'il ne s'agissait pas d'un avion de tourisme. On imagine d'ailleurs aisément que leur premier étonnement se mua bientôt en une inquiétude grandissante à l'approche de cet objet inconnu, alors qu'au même instant, dans un pré voisin, le paisible poney qu'ils connaissaient bien galopait maintenant en tous sens, hennissant à pleins naseaux en se jetant dans les clôtures de la prairie. Craintivement, les enfants firent demi-tour et se réfugièrent derrière un poteau électrique d'où ils virent l'objet qui se rapprochait à vive allure de leur précaire abri.

C'était un disque biconvexe d'aspect métallique d'un diamètre de plus de 3 m et d'une épaisseur de 1,50 m. Ceinturant le plus grand diamètre, de nombreux feux oranges clignotaient de part et d'autre de deux gros phares blancs jumelés qui éclairaient vers l'avant dans le sens de la marche. Le dessous de l'engin était parsemé irrégulièrement de taches noires mais les enfants reconnais-

Dessin de l'objet observé d'après les indications.



sent qu'il pourrait s'agir d'un objet qu'ils n'ont pas eu le temps de détailler (4). Approximativement à la face inférieure ils aperçurent une carrée de couleur sombre qui se déplaçait sur une surface d'environ quinze mètres de haut. L'objet d'une habitation humaine, mais sa course à l'horizon qui lui barrait le passage au-dessus de celle des nuages, le mouvement à la verticale était estimé à 20 km/h. L'objet se mit à 90° et repartit brusquement pour aller vers les maisons d'une rue voisine. Il se rapprochait de la surface horizontale mais il se mit à « tanguer » du côté intérieur du virage. Le survol de l'engin dérégla le rythme de l'après-midi. On peut affirmer que c'était un objet précis.

2. Jodoigne

Plus d'une demi-heure avant Wanfercée-Baulet, six enfants se promenaient dans le ciel brabançon qui s'étendait au sud-ouest de la commune. Les quatre enfants ressemblaient à leur grand-père lorsque leur attention fut attirée par une lumière. Accompagnés de leur grand-père dans le jardin, ils virent l'objet même lumineux. L'engin survola la maison selon une trajectoire qui fit le petit groupe

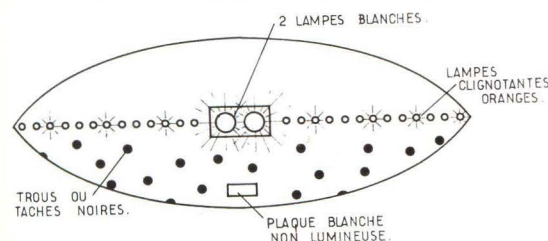


Wanfercée-Baulet, situé en Belgique, est traversé par la frontière entre la Wallonie et la Flandre. L'objet observé se trouvait à quelques mètres de l'habitation des témoins.

Les premières étoiles du ciel. Les témoins, un père et ses deux enfants, roulaient tranquillement. Le cadet qui était à l'arrière tira soudain l'attention de son père. Aperçut, très bas sur l'horizon, les feux d'un petit avion. Tous deux se précipitèrent vers l'avant. Ils se rendirent compte qu'il ne s'agissait pas d'un avion ordinaire mais d'un objet qui se rapprochait rapidement. Dans un premier instant, dans un premier réflexe, ils se réfugièrent sous le porche de leur habitation.

L'objet avait un aspect métallique, une forme ovale et d'une épaisseur d'environ 10 cm. Les enfants firent demi-tour et aperçurent un poteau électrique qui se rapprochait rapidement.

Dessin de l'objet observé à Wanfercée-Baulet établi d'après les indications des jeunes témoins.

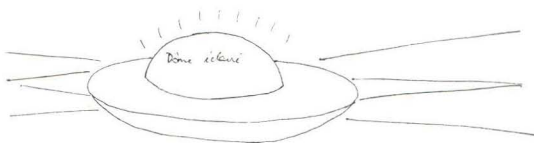


Les témoins sentent qu'il pourrait peut-être s'agir de trous car ils n'ont pas eu le temps de bien discerner ce détail (4). Approximativement au centre de la face inférieure ils aperçurent une sorte de plaque carrée de couleur blanche non lumineuse. L'objet qui se déplaçait sans le moindre bruit à environ quinze mètres de hauteur, se rapprocha tellement d'une habitation qu'il dut ralentir considérablement sa course afin d'éviter l'antenne de télévision qui lui barrait le chemin. Il fit un bond au-dessus de celle-ci, puis, en passant pratiquement à la verticale des deux gamins à une vitesse estimée à 20 km/h, il changea de cap en virant à 90° et repartit vers le nord-est en accélérant brutalement pour disparaître derrière les toits des maisons d'une rue voisine. Pendant que l'objet se rapprochait des témoins, il évoluait en position horizontale mais une fois qu'il modifia sa route, il se mit à « tanguer » très nettement et s'inclina du côté intérieur du virage. Signalons enfin que le survol de l'antenne n'aurait provoqué aucun dérèglement à l'appareil de télévision mais on ne peut affirmer que celui-ci était allumé à ce moment précis.

2. Jodoigne

Plus d'une demi-heure après le survol de Wanfercée-Baulet, six témoins observèrent un objet rond dans le ciel de Jodoigne, petite bourgade brabançonne qui se trouve à moins de 10 km au sud-ouest de Tirlemont. Mme Mercier et ses quatre enfants regardaient une émission télévisée lorsque leur attention fut attirée du côté de la fenêtre par une lueur en mouvement dans le ciel. Accompagnés de leur mère, les enfants sortirent dans le jardin tandis que d'une fenêtre de l'étage leur grand-père avait également repéré le phénomène lumineux. Avancé en direction de leur maison selon une trajectoire orientée vers 80° est, le petit groupe aperçut un objet rond d'aspect

Croquis de l'objet observé à Jodoigne et dessiné par l'aîné des enfants.



sombre qui progressait dans le ciel nocturne à la vitesse d'un avion de tourisme. La taille de l'objet était comparable à celle d'un bimoteur et l'altitude fut estimée à 200 m. Deux phares éclairaient très fortement vers l'avant d'une lumière d'un blanc jaunâtre, tandis que deux autres sources lumineuses étaient visibles plus faiblement à l'arrière.

Aucun autre feu n'a été aperçu par les témoins. Les enfants remarquèrent également un dôme lumineux sur le dessus de l'objet, mais Mme Mercier qui a une mauvaise vue ne confirme pas ce détail car elle était sortie précipitamment sans prendre ses lunettes. L'objet passant quasi à leur verticale, les témoins entendirent distinctement un ronronnement comparable au bruit d'un brûleur de chaudière. L'objet fut visible durant une minute et, en s'éloignant, il passa derrière la toiture d'une maison toute proche.

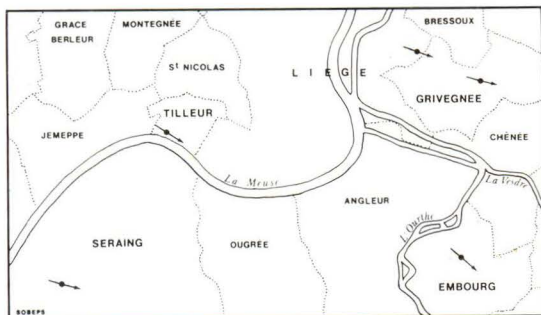
3. Liège

La première observation faite dans la région liégeoise ce soir-là, aurait été celle de la famille Spelte. L'habitation des témoins se trouve sur le versant sud de la vallée de la Meuse, à la limite de Liège et de Grivegnée, non loin de « La Chartreuse ». De ce point culminant on jouit d'une vue magnifique sur toute la vallée et, bien au-delà du versant opposé, on peut même apercevoir les avions qui décollent de la base aérienne de Bierse. Il était environ 21 h 00 lorsque M. Spelte et sa fille remarquèrent un point lumineux fixe qui semblait se situer à hauteur du champ d'aviation militaire. Près de quatre minutes plus tard, il se mit en mouvement en direction des témoins qui sortirent sur la terrasse de leur demeure. A l'œil nu ou avec des jumelles (8 x 40) voici ce que toute la famille a pu observer.

C'était un objet discoïdal qui avait deux phares

4. Ces taches rappellent la description de l'objet observé au sol à Aische-en-Refail le 24 janvier 1974; là aussi, la partie inférieure était parsemée de gros points noirs (cf. Infoespace n° 16).

Répartition des observations dans l'agglomération liégeoise.



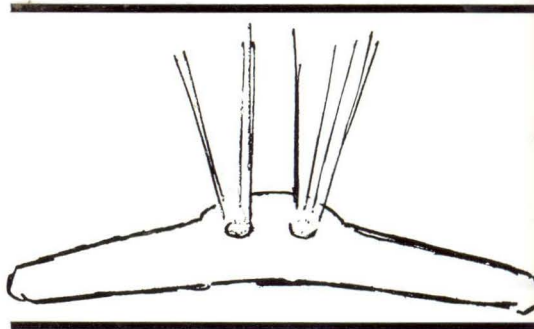
très lumineux éclairant vers le haut selon un angle de 30° ; la forme générale était perceptible grâce à la clarté diffusée par ces puissants projecteurs. Ceux-ci devaient se trouver sur la structure supérieure car à un certain moment ils ont été cachés par l'objet lorsqu'il passa pratiquement à l'aplomb de la maison. Les faisceaux de lumière étaient bien blancs, ils éclairaient fort loin et ils se détachaient très nettement sur le ciel nocturne. De plus, les témoins observèrent également un feu rouge fixe du côté droit et un feu vert de l'autre; une série de petites lumières étaient visibles entre ces deux feux mais elles étaient très faibles et à peine perceptibles. Les contours de l'objet étaient nets et il avait un aspect métallique. Sa vitesse était comparable à celle d'un avion de transport volant très lentement; il lui fallut trois bonnes minutes pour traverser le ciel d'un horizon à l'autre dans le silence le plus total. La trajectoire rectiligne était orientée d'ouest en est ($290 - 110^\circ$) et l'altitude fut estimée à 400 ou 500 m. Dans l'heure qui suivit, M. Spelte téléphona à l'aérodrome de Bierset afin de savoir si on avait aperçu quelque chose, soit à l'œil nu, soit au radar. On lui répondit que rien d'anormal n'était à signaler.

4. Grivegnée

L'observation suivante eut lieu dans la commune voisine vers 21 h 05. Cette localité de l'agglomération liégeoise se situe à l'est de la cité mosane et de l'habitation des témoins la vue est bien dégagée en direction du nord et de l'ouest. M. et Mme Malbrouck regardaient une émission du Commandant Cousteau à la télévision quand, à la fin du programme, M. Malbrouck se leva et alla dans la cuisine pour y prendre une boisson (5).

5. La régie des programmes de la RTB signale que l'émission « L'odyssée sous-marine : le retour des éléphants de mer » prit fin à 21 h 04.

De la maison de Mme Malbrouck, dessin de l'objet observé à Grivegnée.



C'est alors qu'il remarqua dans le ciel un point lumineux très brillant, entouré d'un halo, qui devait se trouver au-dessus de Bierset ou Hollogne-aux-Pierres. Il prévint immédiatement sa femme qui sortit dans la rue et appela ses voisins. La lumière se rapprochait maintenant des quatre observateurs en suivant une trajectoire rectiligne orientée d'ouest en est ($280^\circ - 100^\circ$). La vitesse était très lente et aucun bruit n'était perceptible. En se présentant aux témoins sous un angle d'élévation d'environ 45° , ils aperçurent un ensemble de trois points lumineux, non clignotants, disposés en triangle : un blanc jaunâtre, un rouge foncé et un blanc. De ce dernier partait un faisceau très lumineux aussi puissant qu'un phare guidant les navires à l'entrée d'une rade. Ce pinceau de lumière était très étroit et éclairait fort loin. Les témoins n'ont remarqué aucune forme précise et ils n'ont pu déterminer à quelle altitude évoluait cet ensemble de lumières qu'ils suivirent des yeux jusqu'à leur disparition derrière les toits des maisons voisines.

5. Tilleur

Redescendons dans la vallée de la Meuse pour nous rendre cette fois dans la commune industrielle de Tilleur. Ici le décor change du tout au tout, ce ne sont qu'usines, laminoirs et hauts fourneaux. Un réseau très dense de lignes électriques à haute tension alimente ces grands complexes sidérurgiques qui bordent le fleuve. Chez les Van Den Berg on regardait également la même émission télévisée et à la fin de celle-ci les deux garçons de la famille montèrent dans leur chambre pour aller se coucher. En regardant par la fenêtre de l'étage, ils aperçurent une source lumineuse en direction de Jemeppe qui devait les intriguer. Immédiatement ils avertirent les parents et ensemble ils observèrent l'objet qui avançait vers l'église

Croquis réalisés dans « La Wa » semblent avoir vu quelque chose de différent, le

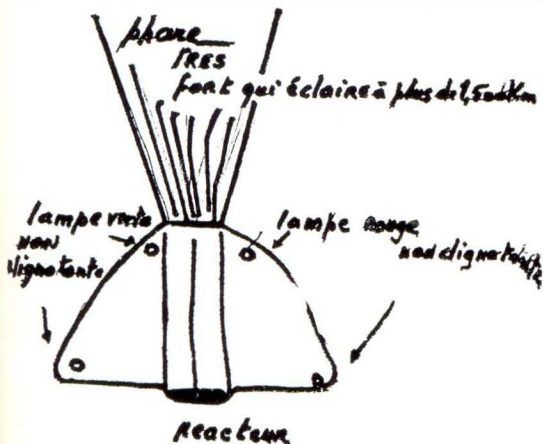
l'ampère non clignotant

Remar

de la lo
temps d'
deux fais
les sens
rotules. I
se dirige
phares c
voisin e
quasi a
trajectoir
(120°).
puissant
faisceau
semblait
métalliq
rouges
taient p
sur la p
comme
lage. Il
et il av
risme a
avant c
fut diff
parut le
fants é
même
pas ex

6. Emb
Refran

Croquis réalisé par Serge Van Den Berg à Tilleur et publié dans « La Wallonie ». Quelques détails, tel le « réacteur », semblent avoir été surajoutés par l'enfant mais dans l'ensemble ce dessin présente de réelles similitudes avec, notamment, le croquis fait à Embourg.



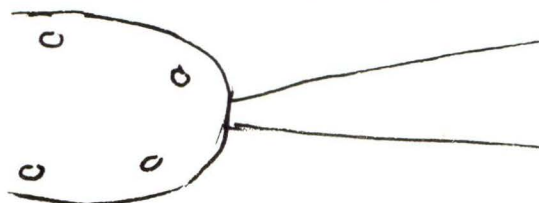
Remarque l'appareil est complètement insonorisé

de la localité voisine. Comme il marquait un temps d'arrêt, les Van Den Berg aperçurent alors deux faisceaux lumineux qui tournaient dans tous les sens, tels des phares chercheurs montés sur rotules. L'objet se remit ensuite en mouvement et se dirigea en direction de Tilleur avec ses deux phares orientés vers le sol. La mère prévint un voisin et les cinq témoins virent l'objet passer quasi au-dessus de leur tête en suivant une trajectoire rectiligne en direction du sud-est (120°). Les deux phares blancs étaient très puissants et éclairaient fort loin. A la lueur des faisceaux lumineux qui étaient très nets, l'objet semblait avoir une forme triangulaire d'aspect métallique. Du côté droit il y avait deux lampes rouges et à gauche deux vertes, elles ne clignotaient pas. Mme Van Den Berg aperçut un dôme sur la partie supérieure de l'objet et elle entendit comme un « froissement » dans l'air dans son sillage. Il devait se trouver à 300 ou 400 m d'altitude et il avançait à la vitesse d'un petit avion de tourisme avec, semble-t-il, une légère accélération avant de disparaître à l'horizon. Ce témoignage fut diffusé dans le journal « La Wallonie » qui parut le vendredi 13; un dessin de l'ainé des enfants était publié en première page. De l'aveu même des témoins, ce croquis ne correspondrait pas exactement à la forme réellement observée.

6. Embourg

Refranchissons la Meuse pour nous rendre à Em-

bourg, à 5 km au sud-est de Liège. La commune est bordée à l'ouest par l'Ourthe et non loin de l'habitation des témoins on trouve, ici aussi, un laminoir et une fonderie. Il était très exactement 21 h 12 lorsque M. et Mme Fréçon, accompagnés de leur voisin, aperçurent dans le ciel un objet muni d'un phare blanc très lumineux qui éclairait horizontalement sur une distance appréciable. Les témoins remarquèrent aussi deux feux verts et deux feux rouges oranges fixes qui encadraient l'objet dont on distinguait difficilement la forme. De couleur sombre, il se confondait dans la nuit, mais Mme Fréçon pense avoir aperçu un dôme noir sur le dessus de l'objet. Il passa à peu près à la verticale des observateurs puis accéléra en montant sans le moindre bruit. L'observation ne dura qu'une minute et les témoins remarquèrent encore que le projecteur de l'objet s'était éteint brusquement tandis qu'il disparaissait dans la nuit. La trajectoire était tendue du nord-ouest au sud-est (310° - 130°).



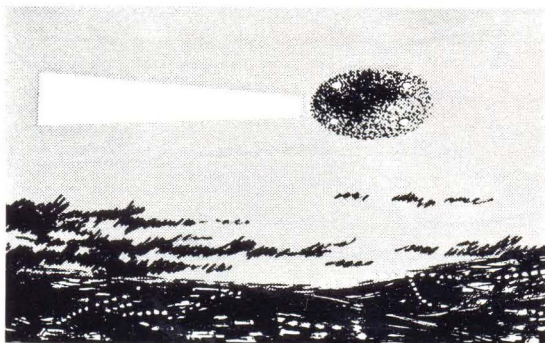
bourg, à 5 km au sud-est de Liège. La commune est bordée à l'ouest par l'Ourthe et non loin de l'habitation des témoins on trouve, ici aussi, un laminoir et une fonderie. Il était très exactement 21 h 12 lorsque M. et Mme Fréçon, accompagnés de leur voisin, aperçurent dans le ciel un objet muni d'un phare blanc très lumineux qui éclairait horizontalement sur une distance appréciable. Les témoins remarquèrent aussi deux feux verts et deux feux rouges oranges fixes qui encadraient l'objet dont on distinguait difficilement la forme. De couleur sombre, il se confondait dans la nuit, mais Mme Fréçon pense avoir aperçu un dôme noir sur le dessus de l'objet. Il passa à peu près à la verticale des observateurs puis accéléra en montant sans le moindre bruit. L'observation ne dura qu'une minute et les témoins remarquèrent encore que le projecteur de l'objet s'était éteint brusquement tandis qu'il disparaissait dans la nuit. La trajectoire était tendue du nord-ouest au sud-est (310° - 130°).

7. Seraing

La dernière observation liégeoise se fit entre 21 h 00 et 21 h 30 depuis le neuvième étage d'un building qui surplombe la cité industrielle. La vue est bien dégagée d'ouest en est en regardant vers le nord et on bénéficie d'un vaste panorama qui embrasse toute la vallée mosane et ses nombreuses usines. M. Schutz regardait la télévision quand, jetant un coup d'œil à l'extérieur, il remarqua un point très brillant qui semblait immobile dans le ciel. Accompagné de sa femme, il sortit sur le balcon pour l'observer avec des jumelles (10 x 50). C'est à ce moment que le point lumineux se mit en mouvement et qu'il avança en direction du couple en suivant une trajectoire orientée de l'ouest-nord-ouest vers l'est-sud-est (285° - 105°). Voici le compte rendu de M. Schutz recueilli lors de l'enquête :

« J'ai d'abord vu deux phares qui éclairaient très fort; les faisceaux étaient blancs et très denses,

Croquis réalisé d'après les indications des témoins et qui montre l'objet observé à Verviers avec son curieux faisceau tronqué.



ils éclairaient très loin et horizontalement, on aurait dit des phares anti-aérien. Ces phares semblaient être sur le devant de l'objet. Quand il est arrivé suffisamment près, on a aperçu à l'aide des jumelles une masse plate circulaire avec une série de lumières fixes et faibles qui déterminaient la forme ronde de l'objet. A l'œil nu on ne voyait que les deux phares avec deux feux rouges et deux feux verts fixes disposés en carré. Les contours étaient nets et il avait un aspect solide. J'évalue l'altitude à 300 ou 400 m. La trajectoire était horizontale et rectiligne. La vitesse était très lente, moindre que celle d'un Piper Cub. Il paraissait aussi grand qu'un avion de chasse. Il me semble qu'il est resté stationnaire pendant cinq minutes au-dessus des Trixhes et qu'il lui fallut plus de cinq minutes pour venir jusqu'à nous et disparaître de l'autre côté du building. Il est passé à la verticale de notre building, nous sommes sortis de l'appartement et nous avons continué à suivre l'objet par la fenêtre de l'escalier qui donne de l'autre côté, il m'a semblé qu'il a éteint ses phares avant de disparaître car je n'ai plus aperçu les faisceaux lumineux. Il n'y a pas eu de bruit et je n'ai vu ni entendu aucun avion ».

8. Verviers

Tout comme à Seraing, l'observation s'est faite depuis un building d'où on jouit d'une vue bien dégagée. L'immeuble est situé dans la banlieue sud de Verviers dans un quartier résidentiel qui domine la vallée de la Vesdre et le centre de la cité renommée pour son industrie lainière. Installés confortablement dans le living de son appartement, M. Crahait et cinq autres personnes étaient en train de converser, lorsqu'un invité remarqua par la large baie vitrée, un point lumineux très brillant, bas sur l'horizon en direction de l'ouest. Au début de l'observation ce point avait

la taille d'une grosse étoile mais il était tellement brillant que M. Crahait alla chercher des jumelles (8 x 40) pour mieux le détailler. On peut subdiviser cette observation en trois phases bien distinctes :

- Lorsque le point lumineux se situait bien au-delà de la ville, apparemment entre Soiron et la Vesdre, le phénomène se présentait, vu aux jumelles, comme un cercle très blanc dans lequel vibraient quatre lignes qui se dessinaient très nettement; cela ressemblait un peu à un cadran de fréquences parcouru par plusieurs courants. Cette première phase dura deux ou trois minutes.
- En moins d'une seconde l'« étoile » grossit soudainement pour atteindre la taille de la pleine lune. Cette augmentation de volume serait due au rapprochement de la source lumineuse en direction des témoins. C'était comme un projecteur vu de face, le bord était bien net et la lumière était blanche et très brillante. Ensuite la luminosité est devenue insensiblement moins forte. Le phénomène lumineux semblait se situer à environ 300 m des témoins et à une hauteur de 500 m. On n'entendait aucun bruit et les témoins ébahis observèrent ce grand fanal stationnaire durant une minute environ.
- Au début de cette dernière phase il sembla à quelques témoins que le phénomène lumineux avait légèrement reculé car le cercle de lumière avait diminué de volume. Puis, ce « projecteur » qui jusqu'ici avait toujours été vu de face, pivota vers la gauche par rapport aux observateurs et un faisceau de lumière apparut très nettement dans le ciel. Ce qui frappa immédiatement tous les témoins, c'était la forme extraordinaire de ce rai de lumière; il était coupé net comme tranché au couteau. Contrairement aux descriptions précédentes, le faisceau semblait s'arrêter contre un mur invisible dans la nuit. De forme conique et de couleur blanche, il avait une longueur de six ou sept fois le diamètre de la pleine lune et il était un peu moins lumineux que le phare très brillant observé durant la phase antérieure. Les témoins devinèrent, plus qu'ils ne la virent, une forme sombre, circulaire ou ovale, plus noire que le ciel et d'où sortait le rayon tronqué caractéristique. Ils distinguèrent également quatre petites lumières, deux blanches à l'avant et deux rouges à l'arrière — ceci par rapport au faisceau lumineux — qui balisaient le disque noir selon une

Tableau des observations

N°	Lieu
1	Wanfercée
2	Jodoigne
3	Liège
4	Grivegnée
5	Tillemont
6	Emboues
7	Seraing
8	Verviers
9	Boussu
10	Baudouin

disposition en l'objet se mit à sement quasi du champ de gnons que le dans le sens c lors des obser vers le sud ta tuait en direc

Dans la région vers la frontière de la SOBEPS n ges et ce huitième observation étapes suivantes à Verviers, on p chronologie dan observations. En qui restent à pré directement dans

9. Boussu

Nous quittons ce le Hainaut et no trouve à mi-cha française sur l'a liant Bruxelles à est relativement route sinieuse ries non loin de de 100 m de la relie la centrale charbonnages — gion d'Elouges. C'est en sortant en direction du bois de Hainin, t

Tableau des observations du 10 septembre 1974.

N°	Lieu	Témoins		Heure	Durée	Indices C - E	Orientation
		principal	nombre total				
1	Wanfercée-Baulet	C. et P. S.	2	20 h 00 - 20 h 15	± 01'	3 - 3	NO-SE SO-NE
2	Jodoigne	Mercier	6	20 h 45 - 21 h 30	01'	3 - 2	O - E
3	Liège	Spelte	5	21 h 00	07'	4 - 2	ONO - ESE
4	Grivegnée	Malbrouck	4	21 h 05	03'	3 - 1	ONO - ESE
5	Tilleur	Van Den Berg	5	21 h 05	07'	3 - 2	NO - SE
6	Embourg	Fréçon	3	21 h 12	± 01'	3 - 2	NO - SE
7	Seraing	Schutz	2	21 h 00 - 21 h 30	± 10'	3 - 2	ONO - ESE
8	Verviers	Crahay	6	21 h 15	± 05'	3 - 2	O - E
9	Boussu	Hayt	5	20 h 30 - 21 h 00	± 25'	3 - 2	SO - NE
10	Baudour	Decroly	1	± 22 h 30	± 05''	2 - 2	(SSO — ± E)

disposition en carré. Après une minute environ, l'objet se mit en mouvement et passa silencieusement quasi à l'aplomb du building pour sortir du champ de vision des observateurs. Soulignons que le faisceau lumineux n'éclairait pas dans le sens de la marche comme c'était le cas lors des observations précédentes, il était pointé vers le sud tandis que le déplacement s'effectuait en direction de l'est.

Dans la région qui s'étend au-delà de Verviers vers la frontière allemande, le réseau d'enquête de la SOBEPS n'a plus récolté d'autres témoignages et ce huitième compte rendu décrit la dernière observation d'un survol dont on ignore les étapes suivantes. Jusqu'ici, de Wanfercée-Baulet à Verviers, on pourrait admettre une éventuelle chronologie dans le déroulement des différentes observations. En revanche, les deux témoignages qui restent à présenter ne semblent pas s'inscrire directement dans cette suite d'événements.

9. Boussu

Nous quittons cette fois la Province de Liège pour le Hainaut et nous nous rendons à Boussu qui se trouve à mi-chemin entre Mons et la frontière française sur l'ancienne route internationale reliant Bruxelles à Paris. L'habitation des témoins est relativement isolée et bâtie le long d'une petite route sinueuse bordée de champs et de prairies non loin de l'autoroute de Wallonie. A moins de 100 m de la maison, passe une ligne H.T. qui relie la centrale thermique de Baudour aux anciens charbonnages — maintenant inactifs — de la région d'Elouges.

C'est en sortant de chez lui que M. Hayt aperçut en direction du sud, apparemment au-dessus du bois de Hainin, un phénomène lumineux tellement

intrigant qu'il appela le reste de la famille. A environ 15° d'élévation et à près de deux kilomètres de là, ils virent un cône de lumière stationnaire dans le ciel et d'une taille comparable à la pleine lune. Le sommet du cône était tronqué et il s'élevait vers le sol. Les témoins ne purent voir si le paysage était éclairé car le garage qui se trouvait devant eux formait un écran qui cachait le bas du rayonnement lumineux. Le cône de lumière est resté immobile durant un quart d'heure environ sans qu'il n'y eut le moindre changement de forme ou de luminosité. C'est alors qu'apparut, à très haute altitude, un avion de ligne se dirigeant vers la France. A ce moment le phénomène lumineux se mit en mouvement et monta dans le ciel en suivant une trajectoire oblique approximativement orientée du sud-ouest au nord-est. Pendant ce temps, l'avion continuait sa route et s'éloigna vers la frontière. Jamais les témoins ne virent un objet à proprement parler. Le cône de lumière semblait être émis par un disque ou un objet rond mais celui-ci était totalement invisible et les observateurs furent réduits à en supposer la présence. Les témoins remarquèrent que le cône lumineux changeait progressivement d'aspect en montant dans le ciel. Selon M. Hayt, « il se refermait par le bas ». Très rapidement, le phénomène s'estompa dans la nuit et il ne subsista bientôt plus qu'un disque lumineux situé au sommet du cône tronqué qui venait de s'évanouir. Le groupe d'observateurs regarda encore pendant quelques instants le phénomène lumineux qui très rapidement s'éloigna sans aucun bruit en direction de Saint-Ghislain.

Au cours de la première phase de l'observation, le rayonnement cône restait à la même place durant un quart d'heure environ tandis qu'une fois que le phénomène se mit en mouvement, son

déplacement s'opéra en l'espace de 10 ou 15 secondes. Avant de le perdre de vue, il se situait approximativement à 45° d'élévation. Ensuite, le père prit sa voiture pour reconduire ses enfants à Saint-Ghislain et, en arrivant au pont de l'autoroute, le groupe revit le disque lumineux qui, très lentement cette fois, continuait sa route sans avoir apparemment changé de cap. Le conducteur rangea la voiture sur l'accotement de la route pour mieux regarder l'objet lumineux qui s'éloignait vers Baudour. Les témoins purent encore l'observer durant deux ou trois minutes.

10. Baudour

Cette commune se trouve à moins de 7 km au nord-est de Boussu. Elle est traversée d'ouest en est par le canal reliant Blaton à Nimy et le long de ses berges on trouve de nombreuses fabriques et industries ainsi que la centrale thermique dont on parlait plus haut. La gendarmerie, d'où eut lieu l'observation, est située dans le centre de la localité. Le témoin, qui habite dans un des bâtiments de la brigade, se trouvait à une fenêtre de l'étage et regardait vers le sud. Vers 20 h 30 ou 21 h, le fils de M. Decroly qui se trouvait dans la cour de la gendarmerie, signala la présence d'une grosse étoile particulièrement brillante à 15 ou 20° d'élévation en direction du bois de Baudour. Plus tard, vers 22 h 30, M. Decroly aperçut au-dessus de la centrale électrique située le long du canal, soit vers le sud-sud-ouest, une grosse boule brillante d'une taille et d'une couleur comparables à la lune. Très intrigué, l'observateur prit des jumelles mais il n'eut pas le temps de repérer le phénomène lumineux dans le champ de celles-ci car, soudainement, la boule monta dans le ciel à une vitesse extraordinaire en suivant une trajectoire courbe orientée approximativement vers l'est. Aucun bruit n'était perceptible et aucune traînée n'était visible. Durant ce brusque déplacement l'objet passa à proximité (apparemment) de l'étoile brillante observée en début de soirée puis le témoin le perdit de vue avec l'éloignement. Après cette disparition, le témoin observa encore le ciel mais ne remarqua plus rien d'insolite. Il alla ensuite se coucher. Pendant la nuit, il revint encore à la fenêtre mais il ne vit que l'étoile très brillante que son fils lui avait fait remarquer

quelques heures plus tôt. Cette observation a été largement diffusée dans la presse (« La Cité », « La Nouvelle Gazette de Charleroi », « Le Rappel », édition du jeudi 12) et, à chaque fois, on y parle de deux objets volants non identifiés, l'un stationnaire au-dessus de la centrale électrique et l'autre immobile au-dessus du bois. Le premier aurait, après quelques instants, rejoint le second. Il ne fait aucun doute que l'un des deux est maintenant identifié : il s'agit, sans conteste, de la planète Jupiter (la grosse étoile brillante observée en direction du bois de Baudour par le fils du témoin), quant à l'autre.....

Informations complémentaires

Pour être complet, signalons que dans la nuit du 10 au 11 septembre d'autres phénomènes lumineux ont encore été observés.

Vers minuit quart, dans la banlieue ouest de Charleroi, à Monceau-sur-Sambre, Mme Lucette Laurent a aperçu de la fenêtre de sa chambre, deux boules lumineuses non éblouissantes d'une couleur comparable à celle du soleil couchant. Elles se trouvaient pratiquement à hauteur de l'horizon et, dans la nuit, faute de repères visibles, le témoin ne parvint pas à déterminer à quelle distance elles pouvaient se situer. La taille de chacune d'elles était inférieure au diamètre de la pleine lune. Elles étaient l'une à côté de l'autre en position plus ou moins horizontale et l'espace qui les séparait équivalait à deux ou trois fois leur diamètre. Comme des branches d'arbres gênaient quelque peu l'observation, Mme Laurent ne put dire si un autre objet complétait la formation. Ces boules étaient parfaitement immobiles et, quoique lumineuses, elles n'éclairaient pas le paysage. Aucun mouvement de rotation ou de balancement n'était perceptible et il n'y a pas eu de variation de luminosité. Bien qu'intriguée par ces deux lumières inconnues, Mme Laurent n'a pas réveillé son mari qui se trouvait déjà au lit. Après avoir observé le phénomène nocturne durant cinq minutes environ, elle abandonna la fenêtre et, comme rien ne se passait, elle se mit au lit à son tour (6).

A peu près au même moment, tandis que deux boules lumineuses étaient observées à Monceau-sur-Sambre, une autre observation était faite à Espierres, en Flandre occidentale. L'Abbé Crommelinck revenait de Tournai au volant de sa voiture lorsqu'en arrivant à hauteur des premières

6. Ce témoignage a été diffusé plus ou moins fidèlement le jeudi 12 septembre dans « La Nouvelle Gazette de Charleroi ».

maisons de
par une lueur
droite. Il rale
chir le pont-le
de la voiture
il aperçut, pa
trembles long
nosité rouge-
d'une taille p
une forme a
imprécis et,
s'éteignant et
nomène était
vers le nord-
10° d'élévati
déterminer à
rapidement, l
se trouvait
étrange qui
ne pas s'atta
route en ren
son domicile
jeta encore
mais il n'ape
D'après le «
soir vers 21 h
loin du cana
neuses à fait
article que l
expérience a
témoignage
recherches,
témoin du ph
mité du can
le seul !
En effet, la
publier d'aut
la soirée du
été possible
de les interro
Indépendanc
M. et Mme C
beaucoup pl
ou celui de l
qui remarque
mière aveugl
ou encore le
Louvrière éga
direction de
ment éclairé,
pensant des
Faute d'avoir

observation a été
isse (« La Cité »,
Charleroi », « Le
et, à chaque fois,
nts non identifiés,
la centrale électri-
s du bois. Le pre-
stants, rejoint le
que l'un des deux
git, sans conteste,
se étoile brillante
de Baudour par le

ires

ie dans la nuit du
nomènes lumineux

ue ouest de Char-
ne Lucette Laurent
mbre, deux boules
une couleur com-
ant. Elles se trou-
l'horizon et, dans
le témoin ne par-
lle distance elles
e chacune d'elles
pleine lune. Elles
n position plus ou
les séparait équi-
diamètre. Comme
quelque peu l'ob-
dire si un autre
es boules étaient
brique lumineuses,
ge. Aucun mouve-
ement n'était per-
variation de lumi-
es deux lumières
réveillé son mari
s avoir observé le
q minutes environ,
omme rien ne se
tour (6).

tandis que deux
vées à Monceau-
tion était faite à
le. L'Abbé Crom-
volant de sa voi-
ur des premières

maisons de sa paroisse son attention fut attirée par une lueur inhabituelle qu'il remarqua sur sa droite. Il ralentit l'allure et s'arrêta avant de franchir le pont-levis du canal d'Espierres. Sans sortir de la voiture dont le moteur continuait à tourner, il aperçut, partiellement cachée par une rangée de trembles longeant le chemin de halage, une luminosité rouge-orange assez vive et non rayonnante, d'une taille plus grande que la pleine lune. C'était une forme allongée horizontalement au contour imprécis et, par endroits, elle semblait pulser en s'éteignant et en se rallumant tour à tour. Le phénomène était visible en direction d'Helkijn, soit vers le nord-est, et se trouvait immobile à environ 10° d'élévation; dans la nuit, le témoin ne put déterminer à quelle distance il se situait. Très rapidement, l'automobiliste se rendit compte qu'il se trouvait en présence d'un phénomène très étrange qui ne le rassura pas, aussi préféra-t-il ne pas s'attarder plus longtemps, et il reprit la route en rentrant chez lui au plus vite. Arrivé à son domicile, distant d'environ 500 m du canal, il jeta encore un coup d'œil dans cette direction mais il n'aperçut plus la lueur insolite.

D'après le « Courrier de l'Escaut », « le même soir vers 21 h 20, une personne aurait aperçu, non loin du canal, des confidences rouges lumineuses à faible altitude ». C'est à la suite de cet article que l'Abbé Crommelinck fit part de son expérience au journal qui diffusa ce nouveau témoignage dans l'édition suivante. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu localiser le témoin du phénomène aperçu à 21 h 20 à proximité du canal d'Espierres. Ce n'est hélas pas le seul !

En effet, la presse carolorégienne devait encore publier d'autres témoignages concernant toujours la soirée du 10 septembre et, là aussi, il n'a pas été possible de retrouver tous les témoins afin de les interroger. « Le Rappel » et « Le Journal et Indépendance » publièrent notamment le récit de M. et Mme Caudron qui observèrent « une étoile beaucoup plus brillante que toutes les autres », ou celui de M. et Mme Geneviève de La Louvière qui remarquèrent « un objet dispensant une lumière aveuglante dans la direction de Carnière », ou encore le témoignage de M. Goderici de La Louvière également qui, vers 05 h 00, « aperçu en direction de Charleroi, un objet rond abondamment éclairé, doté de quatre flèches croisées dispensant des lumières de teintes différentes ».

Faute d'avoir rencontré ces divers témoins, on ne

peut formuler un avis précis sur ces quelques comptes rendus, néanmoins il ne serait pas surprenant d'y trouver, une fois encore, une description de Jupiter, comme ce fut le cas pour d'autres témoignages qui ont pu être vérifiés, les témoins ayant été retrouvés (7).

Commentaires

Une première constatation qui saute immédiatement aux yeux en examinant la répartition des différentes observations du 10 septembre sur la carte de la page 40, c'est l'orientation générale des trajectoires : en gros, **toutes sont pointées vers l'est**. De plus, lorsqu'on compare les huit témoignages qui s'échelonnent de Wanfercée-Baulet à Verviers, on ne peut manquer de remarquer qu'à chaque fois **l'objet observé par les témoins est invariablement passé quasi à l'aplomb de leur position**. Une telle coïncidence mérite d'être soulignée car il est franchement stupéfiant qu'en un peu plus d'une heure (de 20 h 00 à 21 h 15), dans huit cas différents, les témoins observèrent, toujours à la verticale, le passage de l'objet inconnu. Notons ici que ces circonstances particulièrement propices facilitèrent la tâche des enquêteurs qui, une fois n'est pas coutume, purent relever des orientations précises, les indications données par les témoins étant moins sujettes à interprétation comme c'est, hélas, bien souvent le cas quand la trajectoire n'est pas culminante.

En s'attachant plus particulièrement aux témoignages de la région liégeoise, il apparut immédiatement que la chronologie des événements était bien difficile à établir. Les observations s'y sont déroulées en l'espace d'un quart d'heure environ et tous les témoins n'avaient évidemment pas consulté leur montre, mais on a heureusement un point de repère avec l'émission télévisée qui prit fin à 21 h 04 exactement. Ce programme fut suivi par les Malbrouck à Grivegnée et les Van Den Berg à Tilleur, et, quelques instants après la fin de l'émission, ces deux familles virent pratiquement au même moment un objet passer au-dessus de leurs têtes. Plus de 5 km séparent ces deux points d'observation et, si les trajectoires sont presque parallèles, il est par contre évident qu'elles ne se trouvent pas à la suite l'une de l'autre comme on le constate clairement sur la

7. Vénus (magnitude -3,4) qui se levait vers 04 h 45 pourrait également expliquer l'une ou l'autre de ces relations reprises dans la presse locale.

petite carte de la page 42. Ceci nous amène à penser que l'agglomération mosane aurait été survolée non pas par un objet mais bien deux. Quant aux descriptions, elles pourraient, dans une certaine mesure, appuyer cette hypothèse.

Examinons en premier lieu l'observation qui logiquement d'après l'orientation des trajectoires aurait précédé celle de Grivegnée. Outre **un feu rouge fixe à droite** et **un feu vert à gauche** (8), les témoins remarquèrent surtout deux puissants phares **éclairant vers le haut** à l'avant de l'objet et deux feux blancs à l'arrière. D'autre part, on peut également relever qu'au début de l'observation, la famille Spelte apercevait l'objet lumineux en direction de Bierset. Si l'on prolonge, sur une carte de Belgique, une droite passant par Liège et Bierset, on aboutit non loin de Jodoigne où l'objet observé par Mme Mercier présenterait quelques similitudes avec celui aperçu à Liège (2 phares blancs à l'avant, 2 feux blancs à l'arrière) (9). La description recueillie à Grivegnée est trop imprécise pour être comparée en détail avec la précédente, on notera simplement que l'orientation donnée par M. Malbrouck prolonge, à peu de chose près, la trajectoire donnée à Liège.

A Tilleur par contre, le compte rendu est plus précis. Les caractéristiques principales à retenir sont : deux phares tournoyants et ensuite l'objet qui se déplace avec des faisceaux lumineux **orientés vers le bas**. Ce seul détail suffirait à bien différencier les observations des environs de « La Chartreuse » et celle de Tilleur. D'une part un objet dont les phares éclairent le ciel et de l'autre un objet avec des phares dirigés vers le sol. Relevons également dans la description de Tilleur **deux feux rouges** (à droite) et **deux verts** (à gauche) ainsi qu'une **coupole**. La prolongation de cette trajectoire passe à proximité d'Embourg où, à 21 h 12, soit quelques minutes après l'observation des Van Den Berg, M. et Mme Fréçon apercevaient un objet sombre

progressant selon la même orientation. Ici les témoins virent **deux feux** d'une couleur rouge-orange et deux feux verts, Mme Fréçon aurait aussi distingué une **coupole**. En dépit des « fantaisies » du dessin réalisé à Tilleur, on notera la similitude de forme qu'il présente avec le croquis fait à Embourg. Rappelons au passage que les Fréçon n'ont pas distinctement observé l'**arrière** de l'objet et qu'ils ne peuvent en donner une description exacte, cette lacune a déjà été constatée à l'occasion d'enquêtes antérieures (10).

L'observation de Seraing ne serait pas imbriquée dans l'enchaînement des quatre autres observations liégeoises bien que la description soit très proche de ces dernières. Quant au déplacement de l'objet observé à Verviers, il prolonge sans conteste un des survols de la Meuse, mais il est bien hasardeux de déterminer lequel.

Les observations de Boussu et de Baudour paraissent plus isolées et elles ne semblent pas directement liées aux autres événements de la soirée. Seule la description de Boussu peut être comparée avec l'une ou l'autre de celles recueillies entre Jodoigne et Verviers.

Les deux derniers témoignages sont nettement moins intéressants. Celui de Monceau-sur-Sambre est peu détaillé et une méprise ne devrait pas être écartée. Quant au phénomène observé à Espierres, il pourrait être expliqué par l'apparition de la lune dont l'orientation et le levé correspondraient aux indications données par le témoin.

En conclusion, soulignons une fois encore que l'année 1974 se caractérise en Belgique par cinq survols remarquables. De tels événements seraient même plus fréquemment observés chez nous que dans d'autres contrées. En effet, un rapide tour d'horizon démontrerait que ces dernières années aucune revue ufologique étrangère n'aurait relaté en Europe des observations semblables qui regroupent plusieurs témoignages différents dans une région relativement restreinte et cela en l'espace de quelques heures.

La forte densité de population au kilomètre carré dans notre pays expliquerait peut-être cette caractéristique des observations belges, mais est-ce là une réponse déterminante ? Si tant de témoignages furent débusqués en *septante-quatre*, il se pourrait aussi que le mérite en revienne pour une part non négligeable à toute l'équipe du réseau d'enquêtes !

Willy Breidenbach,
Jean-Luc Vertongen.

8. A l'inverse des OVNI, les avions ont un feu de position rouge à gauche et un feu vert à droite ! (voir *Infospace* n° 21, pp. 43 et 44).
9. On remarquera également que le trajet parcouru entre Jodoigne et Liège est commun au couloir international aérien emprunté par l'aviation commerciale entre l'aéroport de Zaventem et la balise radio d'Olné. Est-il besoin de préciser que ces cheminements coïncidents ne suffisent pas à expliquer toutes les observations de cette soirée.
10. On se rappellera notamment l'observation du 29 octobre 1972 à Tirlemont, là également les témoins ne purent préciser le contour arrière de l'objet observé au-dessus d'un immeuble à appartements (voir *Infospace* n° 26, pp. 22 à 24).

SERVICE LIBR

Nous vous rappelons le montant de la cotisation ou au compte bancaire ou par mandat.

– **A IDENTIFIER I**
sion française traita

– **LE LIVRE NOIR**
hommes face au ph

– **LES DOSSIERS**
riants qui se dégag

– **SOUCOUPES V**
américains, s'attaqu

– **SOUCOUPES V**
che sérieuse sur les

– **FACE AUX EXT**
200 témoignages c

– **LES SOUCOUP**
PES VOLANTES,
rééditées – 215 FB

– **DES SIGNES D**
la question des rela

– **CHRONIQUES**
très personnelles d

– **LE LIVRE DES I**
Fort a réuni dans ce

– **DISPARITIONS**
témoignages authen
de personnes sans

– **MYSTERIEUSE**
(éd. Albatros) ; œuv
ques Vallée et décr

– **OBJETS VOLA**
TEMPS ?, de Jam

– **LES OBJETS V**
ouvrage dans leque
en dévoilant des d

– **LA NOUVELLE**
ouvrage où ont été
nombreux entretien

– **LE COLLEGE IN**
phénomènes para-

– **LE DOSSIER DI**
de Jacques Lob et l
d'excellentes band

– **LES ETRANGE**
«Aliens From Spac
dans les milieux of

– **LE PROCES DE**
nant écrit sous la f